



Syndicat des Commerçants
des Marchés de Provence
Vaucluse et Limitrophes

Appel à cotisation 2021

CHERE ADHERENTE, CHER ADHERENT,

Voici venu le moment de renouveler l'adhésion au SCMPVL, **POURQUOI ?**

- La cotisation comprend la Responsabilité Civile Macif SANS FRANCHISE qui est indispensable à l'exercice de votre activité sur les marchés.
- Ensuite et SURTOUT, c'est un soutien PRIMORDIAL à l'action de défense professionnelle du Syndicat pour Notre Profession.

Toute l'année, nos administrateurs, délégués, défendent notre métier : dans les commissions de marchés, pour défendre par exemple les 32 semaines de présence obligatoire, faire respecter le droit des commerçants non sédentaires dans l'exercice de leur activité etc.

La cotisation sera de : 135 EUROS
Conformément au vote de l'Assemblée Générale du 29/01/20

Vous êtes un nouvel adhérent? Le renouvellement de votre cotisation se fait à la date anniversaire de votre 1^{ère} souscription.

Van VU DINH
Secrétaire Général du SCMPVL

Dominique DAMIANO
Président du SCMPVL

Je Renouvelle mon adhésion ou Je cotise pour la 1^{ère} fois ? Marche à suivre ↓

1) Via Paypal sur notre Site www.scmpvl.net - Rubrique "REJOIGNEZ-NOUS"

2) Directement sur vos marchés auprès de vos délégués et membres du conseil d'administration :

Youcef Abdellaoui - Rachel Bibaut - Rachid Boutahar - Jacqueline Cattoen - Michel Boutaba - Dominique Damiano - Loana Damiano - Sabrina Gervais - Charly Girardon - Serge Llorca - Farid Nefatti - Gérard Reymond - Nicolas Rostang - Etienne Tourniaire - Van Vu Dinh

3) Par courrier en renvoyant 1 chèque de 135€ à l'ordre du SCMPVL avec la fiche d'information ci-dessous :

NOM/PRENOM :

NOM SOCIETE :

ADRESSE :

TEL : MAIL :

VOS MARCHES :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

samedi

Dimanche

VOS PRODUITS :

